

ANNEXE – Dossier de demande au titre des aides régionales à l’investissement cofinancées par le FEADER dans le cadre du Programme de Développement Rural 2014-2020 d’Ile-de-France.

MANDAT DE DEPOT DE DOSSIER PAR LA CHAMBRE REGIONALE D’AGRICULTURE AU GUICHET
UNIQUE SERVICE INSTRUCTEUR

Je soussigné, _____ (Nom, Prénom, structure)

atteste avoir constitué un dossier de demande d’aide au titre du dispositif :

PRIMVAIR-PCAE (Mesure 4.1 du PDR) / DIVAIR-PCAE (Mesures 4.1, 4.2 et 6.4) (*raier la mention inutile*) en lien avec la Chambre Régionale d’Agriculture.

Je reconnais avoir pris connaissance que, conformément aux modalités précisées dans la notice de l’aide, la Chambre Régionale d’Agriculture est chargée d’une mission d’accompagnement et de pré-instruction du dispositif visé ci-dessus et que la DDT (ou la DRIA AF pour la petite couronne et Paris) est le Guichet Unique Service Instructeur.

Afin de permettre l’instruction de ma demande, j’autorise la Chambre Régionale d’Agriculture à transmettre mon dossier de demande d’aide au Guichet Unique – Service Instructeur de mon département, qui est seul habilité à délivrer un accusé de réception ainsi que tout autre acte administratif relatif à mon dossier

Fait à _____ Le _____

Signature du demandeur